

**PROJET DE DÉLIBÉRATION**

**Délibération portant APPROBATION des TARIFS de l'ALSH & du Service Jeunesse**

Dans le cadre du développement du Service Jeunesse, Madame la Présidente propose de fixer les tarifs comme suit (en élargissant à l'ensemble des activités du Service Jeunesse, et non uniquement le C.L.A.C.) :

**Tarifs ALSH :**

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5	Tarif hors CCAF
QF CAF	0 à 450	451 à 617	618 à 850	851 à 1099	+ de 1100	
1/2 journée sans repas	1,50 €	2,50 €	3,50 €	5,00 €	5,50 €	+ 1,00€
1/2 journée avec repas	2,50 €	3,50 €	4,50 €	6,00 €	6,50 €	+ 1,00€
Journée avec repas	3,00 €	5,00 €	7,00 €	10,00 €	11,00 €	+ 2,00€

**Tarifs annuels du Service Jeunesse (dont Centre de Loisirs associé au Collège - C.L.A.C.):**

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif hors CCAF
QF CAF	0 à 450	451 à 850	+ 851	
Adhésion annuelle au Service Jeunesse	5 €	10 €	15 €	+ 2,00€

*Dans le cadre du Service Jeunesse, il convient de préciser que, par délibération DE\_2023\_002, un tarif pour les sorties hors du territoire de la Communauté de communes, a été fixé à **cinq (5) euros par enfant** afin de participer aux coûts des déplacements, activités culturelles et sportives et sorties diverses.*

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide **à l'unanimité (ou selon le vote suivant : .... voix pour, ..... voix contre et ..... abstentions)** :

- d'APPROUVER les tarifs présentés ci-dessous** par Madame la Présidente.